

# AU PIED DU CHATEAU



Journal de la commune d'Aspremont n°96 Janvier 2024

Chers Aspremontaises et Aspremontais,

C'est toujours avec un réel plaisir que nous avons partagé avec vous les festivités de fin d'année : le Noël des jeunes, celui des anciens, et la cérémonie des voeux tout dernièrement. Ces moments sont à la fois source d'échanges, de rencontres et de convivialité.

En cette nouvelle année, j'adresse à chacun et chacune d'entre vous, mes voeux les plus sincères de santé, bonheur et réussite, en mon nom et en celui de l'ensemble de l'équipe municipale.

Vous trouverez dans ce journal les travaux réalisés au cours de l'année 2023 : sécurisation de la traversée du village, travaux de voirie, création d'un nouveau parking... Nous vous présentons également un certain nombre de projets que nous souhaitons engager dans le courant de cette nouvelle année. Parmi ces chantiers : le renforcement, la consolidation et l'amélioration de notre réseau d'eau potable; le nouveau Plan de Prévention des Risques.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, les membres de mon équipe municipale, les associations, pour leur engagement et leur travail dans l'intérêt de la commune et pour le bien être de la population.

Votre maire, Jacques Francou



photo Julie Manet 2023

## TRAVAUX REALISES ET EN COURS :

Un grand nombre des projets que nous vous avons présentés en 2022 ont été réalisés au cours de l'année 2023. La poursuite des travaux et de nouvelles idées, concernant l'aménagement du village et l'amélioration des conditions de vie à Aspremont, sont déjà à l'étude.

Aménagement de la sécurité de la RD 1075 dans la traversée du village :

La réalisation de deux plateaux traversants, un en entrée sud et un devant la mairie, a permis un certain ralentissement du trafic, offrant ainsi une plus grande sécurité pour les habitants du village. Ces travaux, d'un montant total de 33 660 €, ont été subventionnés par le Département, au titre des amendes de police, à hauteur de 30 %. L'équipe municipale réfléchit à d'autres aménagements.



*Chemin du Reclus, avant et après travaux*

Travaux de voirie communale qui concernaient trois secteurs du village et ont été réalisés au mois de juin :

- La réfection en enrobé du chemin du Reclus (19 750 €).
- Le recalibrage et le revêtement en enrobé du chemin des Poules (16 270 €) et une section de 200 m de revêtement au chemin des Patègues (5 250 €).

L'ensemble de ces opérations a été subventionné par l'enveloppe cantonale du Département au taux de 55 %.



*Chemin des Poules, avant et après travaux*



Création d'un nouveau parking en face du cimetière : réalisé par l'entreprise Polder pour un montant de 16 500 € (hors achat de la parcelle de terrain concernée), il offre désormais une dizaine de places très utiles, notamment au moment des cérémonies religieuses ou des manifestations se déroulant dans l'église et le village. Une clôture a été posée par les employés communaux et vient délimiter le parking, pour un coût de 2 000 €.

## RESEAU D'EAU

Des travaux importants doivent être réalisés sur la commune afin de vérifier et sécuriser les différents captages d'eau potable et de réaliser les réfections nécessaires. Un premier travail de sondage a été fait sur le captage de Grand Maraval alimentant le réservoir de Thuoux. Les observations réalisées montrent qu'un peu d'eau pourrait être récupéré si le champ captant du drain amont de ce captage était refait dans sa totalité. Cependant, le débit supplémentaire serait très faible et il n'existe aucune garantie de réellement pouvoir l'augmenter. De plus, les points suivants ne poussent pas à valoriser ce point d'eau :

- une eau très entartrante, à l'origine de problème de bouchons sur les réseaux d'adduction et de distribution ;
- un contexte de changement climatique, avec des sécheresses de plus en plus marquées dans les décennies à venir, impactant plus fortement les ressources en eau peu puissantes.
- La valorisation des captages de Plagneux / Bourboulon, en alimentation du réservoir de Thuoux, apporterait un renforcement de l'eau bien plus judicieux : un débit d'étiage bien supérieur (Grand Maraval à 8 m<sup>3</sup>/j comparé à 55 m<sup>3</sup>/j pour Plagneux et Bourboulon) ; un engagement de dépenses avec garantie de résultats.

Au niveau de la source de l'Adrech, des recherches sont également en cours afin de vérifier la qualité de ce captage.

Le montant des travaux sur l'ensemble de nos réseaux d'eau (hormis les travaux déjà réalisés au niveau du village) s'élève à 1 172 400 € HT (Eau + assainissement + station épuration).

Réseau d'eau seul = 882 900 € HT.

Les demandes de subventions sont en cours et nous avons déjà une première réponse de l'Agence l'eau avec l'attribution d'une subvention de 230 000 €. Il nous faudra certainement envisager un emprunt pour la partie restant à la charge de la commune.



## ENERGIE

Nous travaillons toujours aux côtés des communes voisines pour tenter de trouver des solutions face à la crise de l'énergie actuelle et face au besoin de mettre en place des énergies renouvelables.

Pour notre commune, un travail a été engagé au cours de cette année 2023 auprès du Pôle Énergie du Syme 05 afin de réaliser un état de lieux et un diagnostic de l'ensemble des bâtiments communaux (logements sociaux compris). Les dépenses d'énergie (éclairage public, chauffage...) sont actuellement analysées et des préconisations vont nous être fournies. Les résultats de cette étude nous permettront de mettre au point, dès 2024, une démarche globale de maîtrise de l'énergie.



## TERRAIN DE JEUX

Après l'installation d'une table de ping-pong en début d'été, nous envisageons de compléter les jeux proposés aux plus jeunes (jeux à ressorts...). La mise en place d'un circuit de bosses en terre pour les vélos sera très rapidement effective. La construction d'un local d'environ quarante mètres carrés est à l'étude ainsi que l'installation de candélabres sur l'ensemble du terrain. Une végétalisation complémentaire est également prévue pour créer de nouvelles zones ombragées sur ce terrain. Tous ces aménagements permettront de rendre ce lieu encore plus attractif pour l'ensemble de la population.

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Un nouveau Plan de Prévention des Risques (PPR) est actuellement en cours d'élaboration par les services de l'Etat. La commune et le SMIGIBA sont associés aux travaux de réflexion face aux risques d'inondation. La réunion publique, qui s'est déroulée le 18 octobre dernier, a rassemblé beaucoup d'Aspremontais et a permis de présenter la démarche de ce PPR et le contexte local. Le diaporama projeté a mis en lumière les phénomènes naturels et la cartographie des aléas et des risques. Des panneaux de présentation de ces risques et de ce futur PPR sont visibles dans la salle de la mairie (aux heures d'ouverture). Ce nouveau dispositif aura des conséquences non négligeables sur l'urbanisation de la commune. La réflexion se poursuit et une prochaine réunion publique aura lieu à l'automne 2024. Vous serez invités à y assister en nombre.

## ELAGAGE, FORET ET COUPES DE BOIS

- Des travaux d'entretien, de débroussaille et d'élagage ont été réalisés sur l'ensemble de la commune par l'entreprise EARL Rabasse. Les secteurs concernés : route et chemin du château, route de Hauteville et les chemins Pré La cour, de la Sagne, du Pla, des Patègues, des Planchettes, des Isles et des Clavels. Le montant total de ces travaux s'élève à 4992 €.

- Les coupes de bois (affouage) distribuées à l'automne 2022, pour une durée de deux ans, devront être terminées à l'automne 2024.

- Enfin, dans le bois de Mias (communal) une première coupe aura lieu courant 2024 et le revenu qui en découlera permettra de poursuivre l'entretien des forêts et des pistes pour, entre autres, la protection contre les risques d'incendies.



## PROJET D'AMENAGEMENT DE LOCAUX COMMUNAUX

### Ateliers communaux :

La commune doit mettre aux normes les ateliers communaux, situés dans la zone sud du village, avec la création de sanitaires, avec douche et wc, pour les employés communaux.

### Salle des associations :

L'aménagement d'une rampe d'accès pour faciliter l'accès à la salle dite des associations est prévu en 2024.



*L'entreprise de désamiantage sur le toit de l'église*

### L'EGLISE

Comme prévu, les travaux de restauration du toit de la chapelle de l'église et de la sacristie ont été effectués en début d'automne. L'entreprise TTB Désamiantage a procédé au retrait, à la décontamination et au traitement des déchets des plaques ondulées amiantées qui recouvraient jusque là ces toitures. Les travaux de charpente et de repose de tuiles anciennes ont été réalisés par l'entreprise Chagnard. Désormais, l'ensemble des toitures a retrouvé une harmonie en accord avec l'ensemble de l'édifice. Le chantier se poursuivra par la restauration des deux vitraux de la nef.

Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte. Tous les dons, mêmes les plus modestes sont importants.

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



*Les toits de l'église après restauration*

### LE CHÂTEAU

Pas de travaux en 2023 sur le site, hormis les journées citoyennes de nettoyage et de remise en état des chemins d'accès. Nous attendons le vote des subventions demandées à la Région et au Département pour lancer la campagne de travaux en 2024. La consolidation du pilier d'angle est une de nos priorités. Le site est en effet de plus en plus fréquenté et se trouve, de plus, sur le passage d'un chemin de randonnée. La sécurisation de ce lieu est indispensable. L'intérêt architectural et historique de cet élément est aussi à prendre en compte. Les pierres de taille, dites pierres à bossage, étaient principalement utilisées au moyen-âge. Le bossage, saillie sculptée en forme de demie sphère avait un but défensif, rendant le mur moins vulnérable aux attaques par boulets ou par sape. Il a une fonction plus esthétique et décorative dans l'architecture à partir de la Renaissance.

Toujours très actives, les associations de la commune d'Aspremont vous ont proposé de nombreuses animations sportives, culturelles et festives. Plusieurs lieux de la commune ont été investis tout au long de l'année et ont accueilli un public souvent nombreux et toujours très enthousiaste.

## Une année de festivités par l'AAF, le comité des fêtes d'Aspremont

La journée des enfants autour de la chasse aux oeufs des plus petits point de départ des festivités 2023: davantage de familles cette année encore et un grand concours de baby foot pour nos ados du village le 22 avril.

Le vide grenier du week-end de Pentecôte, avec plus de 40 exposants, a eu lieu en même temps que la reprise du marché dominical.

Les festivités se sont poursuivies avec les concours de boules, en nocturne du mardi soir tous les quinze jours à compter du 4 juillet et jusqu'au 29 août. Chaque fois plus de participants et une ambiance familiale malgré l'enjeu de la victoire.

Le 29 août a clôturé la saison des concours nocturnes avec un concours sans gain financier et une soirée animée autour d'un repas qui a réuni plus de 100 personnes.

Le week-end de la fête votive a certainement été le plus froid de l'été mais n'a découragé ni les boulistes (plus de 70 doublettes chaque jour) ni le public qui a répondu encore une fois présent. Un clin d'oeil particulier à Christian Battini qui nous a quitté peu après la fête mais qui aura assuré l'organisation de tous les concours.

Le 17 août, la virée du Galopin a également battu le record de participants avec plus de 100 coureurs et une organisation parfaite d'Alain Jansson.

Enfin, le défilé des enfants pour Halloween a clôturé la saison avec des déguisements, une chasse aux bonbons et surtout un goûter offert à tous les petits monstres par le comité des fêtes.

Cette année, une rencontre inter-comité des villages voisins va permettre d'ores et déjà l'organisation d'un grand rendez-vous : les jeux INTERVILLAGES qu'Aspremont organisera pour la première édition le 20 juillet 2024 de 14h30 à 21h. Alors préparez-vous à constituer la grande équipe pour défendre les couleurs de notre village !



## SPECTACLE SHOW DEVANT

C'est dans la salle des associations de la mairie que la Compagnie Show-Devant proposait, en octobre, une lecture musicale du roman d'Anne-Marie Garagnon et Jacqueline Zinetti, « L'affaire de Boulogne ». L'histoire vraie d'un assassinat dans la France de 1934. Un drame familial dans un milieu étouffant psychologiquement, un texte qui brosse la condition féminine d'une époque.

D'autres lectures et spectacles sont déjà en préparation.



Anne-Marie et Michèle Garagnon, Bernard Coupat

## LA CHAPELLE DE SUANNE

Cette saison 2023, l'ASPA a de nouveau organisé spectacles et expositions à la Chapelle Notre Dame de Suanne.

Au printemps c'est avec du théâtre que la programmation a débuté : une conférence loufoque sur le hasard par la Compagnie les Veilleurs interprétée par Christophe Guetat.

L'été, les murs de la chapelle se sont habillés des peintures de Aurel Marginean, des photos de Claude Ifrah, des aquarelles de Lucien Rodriguès et des peintures de Coryn. Le thème commun des trois premiers était le paysage des alentours et des vues d'Aspremont, pour Coryn, des portraits et des animaux.

En septembre, nous avons clôturé la saison de la chapelle avec le spectacle "Prélude de Pan" d'après Jean Giono, proposé par la Cie Scène Nationale 7 avec le comédien Baptiste Relat et le musicien Sammy Decoster.

Au total, environ 230 personnes sont venues découvrir cette programmation. L'équipe de l'ASPA, heureuse de la bonne fréquentation et des retours positifs, proposera, très bientôt, sa nouvelle saison 2024 !



Théâtre "Prélude de Pan" de Jean Giono



Coryn devant ses tableaux



Les exposants Aurel Marginean, Claude Ifrah et Lucien Rodriguès



Christophe Guetat, Cie les Veilleurs

## LA COUR DE L'ECOLE

Pour la deuxième fois, Aspremont a accueilli la Tournée des Villages, une proposition de la Compagnie Le Pas de l'Oiseau, soutenu par la Communauté de Communes Buëch Dévoluy. Cette année le spectacle "La Grande Chasse" a été donné dans la cour de l'ancienne école devant un public composé d'une soixantaine de personnes. En première partie, Bruno et son accordéon ont posé une ambiance guinguette à cette soirée.

Dès l'après-midi, la cour était ouverte aux spectateurs pour visiter l'exposition du train miniature de l'association Modélisme Ferroviaire d'Aspremont, installée au-dessus de la mairie.



## L'EGLISE

L'église d'Aspremont a accueilli trois concerts en 2023 en partenariat avec des associations du département. D'abord avec l'Espace Culturel de Chaillol qui nous propose régulièrement des concerts : en février c'était du jazz avec le Duo Continuum (saxophone - contrebasse). Puis, en juin, l'ASPA a organisé la venue de Stéphane Daniel pour de la chanson française et, enfin, en septembre, c'était un partenariat avec le Festival Buëch-Durance pour l'accueil d'un ensemble de musique baroque, le Quatuor Ipomée. La sonorité de cette église est particulièrement agréable et de nombreux musiciens l'apprécient.



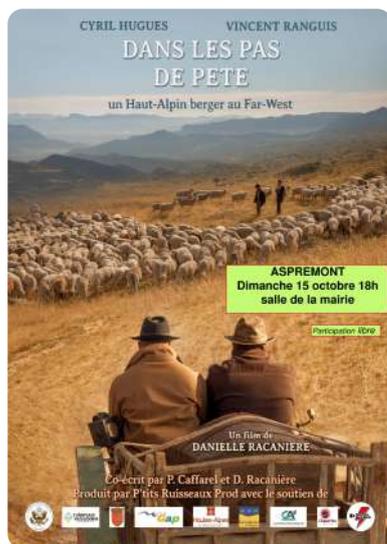
Duo Continuum, Espace Culturel de Chaillol



le chanteur Stéphane Daniel



Quatuor Ipomée, Festival Buëch-Durance



## SALLE DE LA MAIRIE

En octobre, l'ASPA a clôturé ses activités de l'année avec la projection du film "Dans les pas de Pete" de Danielle Racanière. Ce film tourné dans le Champsaur raconte l'aventure d'un berger Haut-Alpin au Far-West. Après la projection, les nombreux spectateurs ont pu poser des questions aux deux co-auteurs présents, Patrick Caffarel et Danielle Racanière. Ils ont partagé l'histoire de la naissance de ce film docu-fiction qui prend sa source dans l'histoire familiale de Patrick Caffarel. Cette histoire se situe entre 1890 et 1914 où plus de 10 000 hauts-alpins émigrent aux Amériques pour s'extirper de la misère.



## FETE DE LA TRANSHUMANCE

En août dernier, une première Fête de la Transhumance a vu le jour. Un collectif très motivé s'est créé autour de jeunes éleveurs et agriculteurs avec l'ASPA et le soutien de la commune pour imaginer cette première édition. Un public nombreux et enthousiaste est venu visiter le marché artisanal et la ferme pédagogique, suivre la démonstration de tonte de moutons, déguster l'assiette du berger (185 repas servis) et accompagner le troupeau, d'environ 200 têtes, du bas du village jusqu'au château. La journée s'est terminée avec un concours de lancer de bottes de paille sous un soleil rayonnant.

Le prochain rendez-vous est donné pour la deuxième édition en août 2024 !



Lancer de bottes de paille par dessus les fourches des tracteurs

### Les artisans

- Thomas et Perrine;
- Florent et Mallorie;
- Françoise;
- Valérie;
- Isabel;
- Clément;
- David;
- Sylvain;
- Aurélien;
- Sandra;
- Sylvie;
- Céline;
- Olivier;
- Bruno





L'animation Aspremontaise en visite à Martigues

## ANIMATION ASPREMONTAISE :

Au printemps, à la demande de la Communauté de Communes, des couvertures en patchwork coloré ont été réalisées par l'atelier du mardi ainsi que par d'autres volontaires de la commune. La distribution de ces couvertures, à destination de la crèche d'Aspres sur Buëch, a été l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle avec les enfants et le personnel autour d'un goûter partagé.

En septembre, un voyage au carnaval vénitien de Martigues, appelé « Flâneries au miroir », regroupait une quinzaine de membres de l'Association.

## Lieu-dit "LES CLAVELS"

Pour la deuxième année consécutive, le site des Clavels a accueilli le festival Arbuscule en octobre 2023. Subtil mélange entre convention d'EGA, comprenez Educateur.ices Grimpe d'Arbre, et festival culturel, l'objectif est de sensibiliser le public à la préservation du végétal, notamment des arbres, en prenant le temps de les observer, de les parcourir et d'apprécier leur sérénité. Ainsi, baudriers enfilés, mousquetons verrouillés et cordes nouées, enfants, adultes, jeunes et moins jeunes ont pu profiter, perchés dans les branches, ou en tant qu'observateurs depuis le sol, de divers ateliers et spectacles. Le chêne bicentenaire du hameau était à l'honneur en accueillant concerts, spectacles, et même un DJ set perché, offrant ainsi une expérience unique et magique qui viendra enrichir nos souvenirs.



Grimpe d'Arbres aux Clavels

## REMERCIEMENT AUX JEUNES DU VILLAGE

Un grand merci aussi aux jeunes du village : nous avons, en effet, la chance d'avoir cette grande richesse : des jeunes motivés pour faire vivre leur commune. Certains d'entre eux ont participé au comité des fêtes (AAF), à l'ASPA, d'autres se sont réunis pour nous faire part de leurs idées d'amélioration du village ; quelques uns, via l'association « Buëch qui bouge » ont nettoyé la place du village au moment de la fête estivale. Ils ont aussi désherbé le cimetière. Lors des cérémonies commémoratives, des jeunes lecteurs volontaires ont pris la parole souvent pour la première fois en public !

À tous ces jeunes, le conseil municipal dit "merci pour votre investissement", en souhaitant qu'ils ouvrent la voie à de nouvelles bonnes volontés.



**Un grand merci aux associations de la commune qui comme chaque année ont proposé de nombreuses activités pour animer et faire vivre le village. Elles accueillent volontiers de nouveaux adhérents et bénévoles pour les aider dans cette dynamique !**

**ECOLE D'ASPRES SUR BUECH**

La commune d'Aspremont souhaite la bienvenue à Mme Picini, nouvelle directrice de l'école d'Aspres sur Buëch, ainsi qu'une bonne année scolaire à toute l'équipe pédagogique. L'école accueille 102 élèves de la maternelle à la primaire, dont 13 enfants d'Aspremont.

**VOS COMMERCES**

**Épicerie du Buëch :**

Du mardi au samedi  
7h-13H00 et 16h-19h  
et le dimanche matin 7h-13h00.  
Fermeture : uniquement dimanche après-midi et lundi.

Les livraisons sont toujours assurées et le point poste vous apporte un service de proximité.

**Nouveautés :**

Le vendredi : Poulets rotis et cuisses de poulet.

Le dimanche matin : tourtons.

**Au petit délice :**

Pizzeria : mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 17h30 à 21h.

Boulangerie-pâtisserie : du vendredi au lundi de 10h à 13h et 17h30 à 21h00 (pain au feu de bois & pâtisserie sur commande).

Sandwicherie, boissons fraîches, café. Vous y retrouverez à Pâques les traditionnels chocolats faits maison.

**Bar-Restaurant 0'Bécassier :**

Ouvert : du mercredi au vendredi.  
7h à 15h00 et 17h30 à 21h ; le samedi et dimanche de 8h à 21h.

**Camion pizzas ARM ANT :**

Route d'Aspres :  
Pizzas, spaghettis, sandwiches, burgers, paninis, boissons.

**Le marché d'été** vous accueillera à partir du mois de juin 2024.

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Depuis plus d'un an, l'équipe du conseil municipal travaille à l'élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS). Cet outil, basé sur le recensement des risques et des moyens disponibles sur la commune, prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection des biens et le soutien de la population au regard de ces risques. Le PCS est réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire. Vous serez informés de l'avancée de ce travail qui devrait être opérationnel avant la fin 2024.

**UN PONT FLEURI ?**

Nous avons décidé en 2023 de ne pas fleurir notre pont en raison des risques de sécheresse annoncés.

Si les conditions climatiques le permettent, ce sera chose faite cette année pour le plus grand plaisir de tous.



Portail de l'ISDI installée à la Condamine

**ISDI - STOCKAGE DE DECHETS INERTES**

La SAB a été autorisée à exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) au lieu-dit La Condamine par Arrêté Préfectoral du 28 juillet 2022. Le site a été aménagé et mis aux normes de sécurité au cours de l'automne dernier : mise en place d'une clôture, de deux portails et de panneaux d'information.

Comme le prévoit l'autorisation préfectorale, l'aménagement du site a été accompagné de diverses mesures écologiques notamment la création de pierriers pour les reptiles, d'une mare fonctionnelle pour les amphibiens et d'une haie à vocation écologique et paysagère. A ce titre, 190 arbres et arbustes ont été plantés par les agents de l'ONF. L'accès au site depuis la RD 49 a également été recalibré par la mise en œuvre d'un revêtement bitumineux.



L'association Méluzine, dans son ouvrage *"Arbres remarquables des Hautes-Alpes"* en a retenu deux sur la commune d'Aspremont.

Qu'est ce qui fait qu'un arbre est remarquable ?

*"Arbres aux dimensions exceptionnelles, d'essence rare, à l'esthétique peu commune ou au coeur de notre histoire et de nos croyances.... Le sol et le climat déterminent en grande partie l'existence, la fréquence, la croissance et la longévité des différentes essences sur un territoire."*

A Aspremont, deux chênes pubescents ont retenu l'attention des auteurs, tous deux en direction de Pont de Chabestan : l'un à la Condamine, l'autre aux Ourines.

Responsable de la publication:

Jacques Francou

Equipe de rédaction:

Amandine Chagnard

Michèle Garagnon

Robin Vargoz

impression:

France impression



## ETAT CIVIL

### Naissances

Nino HEJL le 19 septembre 2023 (fils de Damien HEJL et d'Emilie HAMADA)

Andréa LIÉNARD le 13 novembre 2023 (fils d'Adrien LIÉNARD et de Marion COQUET)

### Mariage

Camille RIFFLET et Mélanie DRUELLE le 23 septembre 2023

### Décès

Benedickt MAGENHEIM le 20 février 2023 dans sa 81ème année

Marcelle CHAGNARD le 18 octobre 2023 (89 ans)

## Mairie d'Aspremont

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Jeu 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Tel/Fax : 04 92 58 64 27

E mail : [aspremont@wanadoo.fr](mailto:aspremont@wanadoo.fr)

Site Internet : <https://aspremont05.fr>

[www.facebook.com/commune.aspremont](https://www.facebook.com/commune.aspremont)

Infos sur téléphone mobile : [panneaupoket](https://www.panneaupoket.com)

Le Maire reçoit sur rendez-vous : prendre contact avec la secrétaire de mairie.

## Déchetterie d'Aspres-sur-Buëch

Horaires d'ouverture:

Le lundi de 13h30 à 17h00.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

Cette déchetterie doit impérativement être utilisée pour tout ce qui concerne les emballages, les encombrants, les gravats des particuliers et les déchets verts.

infos : <https://www.ccbuechdevoluy.fr/dechets.html>

Gestion des données personnelles : La mairie d'Aspremont dépose dans les boîtes aux lettres des résidents de la commune le bulletin municipal. Aucun traitement de données à caractère personnel n'est mis en œuvre pour distribuer ce bulletin, mais si vous ne souhaitez plus le recevoir, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à l'adresse suivante :

Mairie d'Aspremont – 113 Route d'Aspres – 05140 ASPREMONT, ou par courriel : [aspremont@wanadoo.fr](mailto:aspremont@wanadoo.fr)